

Checklist des éléments dont il faut tenir compte dans une analyse contextuelle "Environnement et ressources naturelles"

Secteurs concernés	Aspects et défis d'ordre général	Principaux éléments à prendre en compte
Tous		<p>Généralités liées au développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Degré de dépendance vis-à-vis des ressources naturelles - Place au sein de l'économie mondiale - Indicateurs économiques : répartition sectorielle : primaire, secondaire et tertiaire - Évolution démographique <p>Généralités liées au climat</p> <p>Mix énergétique : % énergies renouvelables ; % énergies fossiles, % nucléaire</p> <p>Milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Empreinte écologique ¹ - Degré de déboisement - Aménagement du territoire, planification spatiale axée sur la gestion des bassins versants - Gestion des eaux et du sol - Quid de la protection des écosystèmes , des zones fragilisées et de la biodiversité ? - Les normes nationales sont-elles en phase avec leurs équivalentes internationales ? - Existe-t-il des instances indépendantes chargées de valider les études

¹ Voir les éditions du Rapport Planète Vivante

		<p>d'impact sur l'environnement (autorisations environnementales) et de contrôler la conformité avec la législation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existe-t-il un dispositif de surveillance environnementale?
Gestion durable de l'eau	<p>Les besoins en eau découlant des activités ménagères, énergétiques, agricoles et industrielles sont énormes, entraînant de facto une consommation très importante. Pour l'avenir, l'approvisionnement en eau n'est pas garanti, et ce en raison du changement climatique. La lutte contre le gaspillage des eaux domestiques, ainsi que la réutilisation de celles-ci, alliées à l'épuration des eaux, sont essentielles pour optimiser l'emploi de la ressource. La gestion intégrée des bassins versants vise à protéger la qualité de l'eau, à réduire la pollution de celle-ci, à préserver les écosystèmes et à répondre aux besoins en eau. Les principes qui sous-tendent l'utilisation efficiente de l'eau sont les suivants : la répartition entre usagers des eaux transfrontalières (y compris souterraines), le principe du pollueur-payeur, le droit d'accéder à l'eau et de se raccorder au tout-à-l'égout.</p>	<p>Aspects liés à la durabilité</p> <p>Techniques : Utilise-t-on des dispositifs permettant une certaine durabilité technique?</p> <ul style="list-style-type: none"> → méthodes adaptées au contexte local, envergure maîtrisable ? → protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution et la surutilisation ? → réalisation d'études techniques préliminaires → renforcement des capacités techniques et gestion concertée → en combinaison avec les composantes hygiéniques et sanitaires <p>Financiers : facteurs contribuant à une certaine durabilité financière</p> <ul style="list-style-type: none"> → inclusion des financements structurels disponibles à l'échelon local → attention accrue portée aux mesures de santé publique et au recyclage de l'eau → renforcement de la capacité financière des organisations communales → monétisation de l'eau et fixation de tarifs appropriés <p>Socio-culturels :</p> <p>Consultation de la population quant au modèle de gestion de l'eau et aux mesures de santé publique à adopter</p> <p>Institutionnels:</p> <p>Approvisionnement décentralisé, amélioration de l'insertion institutionnelle</p> <p>Environnementaux : Application des principes clés de la GIRE, lutte contre l'érosion des sols, double préservation de l'eau (en quantité et en qualité).</p> <ul style="list-style-type: none"> → protection des zones de captage d'eau, reboisement en espèces endémiques conçu pour maintenir la biodiversité → inclusion participative des populations locales au sein des instances en charge de la gestion durable des bassins hydrographiques
Gestion durable des horizons des sols	<p>La concurrence que se livrent les utilisateurs des sols pour y trouver de la nourriture, en avoir la jouissance ou y exploiter les bioénergies, entre autres choses, s'intensifie. Tous les horizons des sols concourent à</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Problèmes liés à l'utilisation des sols, à la dégradation ou à la déforestation de ceux-ci. Bien souvent, l'aménagement du territoire s'opère en tenant compte des potentialités du sol, de la présence éventuelle de bassins de drainage ou de la qualification d'écorégions.

	<p>fournir des produits ou des services. La restauration des sols dégradés n'est pas qu'une question de conservation du patrimoine naturel : elle représente également un investissement fructueux à long terme. La sécurité juridique est le meilleur moyen de préserver les potentialités d'un système durable et multifonctionnel. Des pratiques agricoles adaptées, des travaux d'infrastructure ad hoc et un aménagement réfléchi du territoire constituent autant de facteurs propices à l'utilisation durable des sols et des terrains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Gouvernance foncière : accaparement de terrains, cession de droits fonciers, sécurité juridique, reconnaissance effective des droits d'exploitation partagés → Autosuffisance alimentaire. → Dispositif de gestion des sols
Gestion durable des zones boisées	<p>Les zones boisées fournissent de l'énergie, des matières premières, de la nourriture, des emplois et des revenus aux populations avoisinantes. Elles abritent des zones de grande valeur écologique tout en fournissant un cadre propice à la diversité biologique et culturelle. Elles jouent également un rôle crucial vis-à-vis des changements climatiques en faisant office de puits de carbone et en offrant leur écrin au petit cycle de l'eau, et ce aux échelons local et régional. La déforestation s'accompagne bien souvent d'une érosion des horizons du sol, notamment du fait de l'utilisation inappropriée des systèmes de production et de consommation. La gestion durable des zones boisées englobe différents aspects : (1) une réponse appropriée à l'exploitation illégale des forêts axée sur l'offre et la demande (Applications des Réglementations Forestières, Gouvernance et Échanges Commerciaux–ARFGEC, ou FLEGT en anglais) , (2) l'élaboration ou la refonte d'un cadre politique visant à la gestion durable des zones boisées, qui sera ensuite appliqué dans l'optique d'une économie verte (rentable aux plans écologique et financier) tout en s'accompagnant de garanties quant à la protection des zones à forte valeur écologique) et (3) l'aménagement du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Exploitation illégale des forêts et problèmes liés à la dégradation des forêts et à la gestion forestière → Surveillance étatique d'exploitations illégales de zones boisées et application de sanctions pour les contrevenants → Approche ad hoc et opérationnalisation d'une gestion forestière durable : boisement, amélioration du capital forestier, exploitation des forêts selon un plan de gestion. → Protection juridique visant à asseoir les droits des populations autochtones, et ce du fait de l'utilisation traditionnelle qu'elles font des zones boisées. → Label FSC → Retours d'expérience liés à des projets pilotes REDD → Politique de participation aux systèmes PES
Gestion intégrale des déchets en	<p>L'urbanisation rapide et la croissance galopante des populations vont de pair avec l'émergence de</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les déchets sont-ils ramassés ? Dans l'affirmative, comment sont-ils traités? – Nature des détrit

milieu urbain	problèmes sanitaires, et ce en raison de la pollution atmosphérique et de l'abandon des déchets sur place. S'y ajoutent d'autres difficultés, telles que le manque d'eau potable, et la filtration insuffisante des eaux grises au sein des stations d'épuration et l'utilisation de moyens de transport inadaptés.	<ul style="list-style-type: none"> – Conséquences sanitaires au sein des populations – Échelle de Lansinck: <ul style="list-style-type: none"> ➤ réutilisation ➤ compostage ➤ recyclage
Gestion des richesses du sol	Bon nombre de partenaires, qu'ils soient publics ou privés, appartiennent à des pays fortement dotés en matières premières. Les revenus issus de l'exploitation desdites matières premières (non renouvelables) peuvent contribuer à financer de manière significative le développement desdits pays. Mais le caractère structurellement inique de l'économie mondiale, la position dominante prise par les entreprises transnationales, les contraintes inhérentes aux cadres institutionnels, l'asymétrie des contrats internationaux, et enfin l'absence de politique bien pensée (voire de bons contrats ou de bonnes pratiques de gestion), l'inclusion participative des populations locales dans les processus de décision et l'intérêt porté à l'environnement, tout cela concourt à l'exploitation des minéraux et du pétrole, et ce trop souvent aux dépens des groupements humains qui vivent dans les zones d'exploitation, qui s'en trouvent paupérisés, et de la nature, qui en pâtit, entraînant également des conflits sociaux, un recul des processus démocratiques et une dépendance croissante des pays richement dotés en matières premières vis-à-vis des ressources que le secteur génère. Dans un tel contexte, la volatilité des cours des matières premières à l'échelon international crée une grande instabilité politique et monétaire au sein des pays concernés. C'est pourquoi une gestion souveraine et vertueuse des richesses du sol au sein de ces pays richement dotés s'avère indispensable à la croissance durable de leurs économies respectives, à la	<p>a) Éléments-clés de l'exploitation 'durable' des richesses du sol</p> <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les normes environnementales applicables in situ sont-elles en phase avec leurs équivalentes internationales en la matière ? ➤ Existe-t-il des instances indépendantes chargées de valider les études d'impact sur l'environnement (autorisations environnementales) et de contrôler la conformité avec la législation ? ➤ Les réserves naturelles, les écosystèmes fragilisés et les bassins fluviaux sont-ils exempts de toute industrie extractive ? ➤ Les autorisations et licences d'exploitation sont-elles accordées conformément à un plan national (ou régional) d'aménagement du territoire existant ? <p>Transparence et contrôle démocratique de la politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le pays a-t-il adhéré à l'ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) ? Le grand public a-t-il accès aux informations sur les recettes fiscales tirées du secteur, l'utilisation ou la ventilation du budget en découlant dans les différents portefeuilles ? ➤ Les contrats sont-ils publics ? ➤ Y a-t-il une répartition équitable des revenus financiers prévue aux contrats ? <p>Inclusion participative des populations dans les décisions d'octroi des licences d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le droit à consultation, tel qu'il est prévu au titre de la convention N° 169 de l'OIT et au titre de la Déclaration sur les Droits des peuples Autochtones est-il respecté ? ➤ Existe-t-il des dispositions législatives ou réglementaires stipulant la nécessité d'obtenir un "Consentement Préalable en Connaissance de Cause" ?

	<p>bonne gestion démocratique, à la protection de l'environnement et des écosystèmes, au respect des droits humains (tout particulièrement ceux des peuples autochtones) et à la redistribution des richesses.</p>	<p>b) Autres éléments à prendre en compte</p> <p>Volet économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Importance relative de l'exploitation des matières premières tirées du sol dans le PIB, à l'exportation, dans les recettes fiscales et évolution de ces ordres de grandeur. ➤ Minéraux précieux et méthodes d'extraction employées <p>Volet social</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Problématiques liées aux exploitations minières artisanales ➤ Procédures d'expropriation et d'indemnisation ➤ Dynamique des conflits sociaux et rôle joué par l'Etat lorsque celui-ci en tant qu'intermédiaire ➤ Criminalisation des révoltes sociales ➤ Mécanismes de concertation avec les parties prenantes <p>Volet environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Données spécifiques relatives aux effets induits des exploitations sur la santé publique au sein des populations locales ➤ Données spécifiques relatives à l'empiètement et/ou au chevauchement des zones explorées ou exploitées sur les réserves naturelles et les zones écologiquement fragiles ➤ Inclusion des populations locales dans la surveillance de l'environnement naturel
<p>Protection de la biodiversité</p>	<p>La diversité biologique est une ressource dont dépendent les familles, les sociétés humaines et les nations, ainsi que les générations futures. Elle relie tous les êtres vivants entre eux, les intégrant de facto dans un écosystème où l'interdépendance règne et au sein duquel toutes les espèces ont leur rôle à jouer. Elle représente la toile de notre réseau de vie. Tant les plantes, les animaux, la terre, l'eau que les hommes font partie intégrante de l'écosystème de la Terre, ce qui signifie que si une crise de biodiversité</p>	<p>Analyse du problème axée sur les écosystèmes et la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> → Flore : introduction d'espèces exogènes, cueillette → Faune : introduction d'espèces non indigènes, chasse, surpêche, braconnage → OGM → Écosystème : désertification, déforestation, fragmentation (morcellement), dégradation des zones boisées, assèchement, dégradation côtière <p>Politiques et initiatives (officielles et non gouvernementales) en termes d'éducation:</p>

	<p>devait y survenir, notre santé s'en trouverait en danger et notre survie compromise. La biodiversité sous-tend la santé de la planète, ce qui a des retombées immédiates sur nos vies.</p> <p>En clair, une biodiversité limitée placerait des millions de personnes dans une situation où les denrées alimentaires seraient davantage susceptibles d'être avariées ou toxiques, et où l'eau douce serait fournie de manière sporadique ou insuffisante.</p>	<p>accent porté sur la biodiversité dans l'enseignement primaire et secondaire ; intégration de cette thématique dans les programmes d'études</p>
--	---	---